

Le Quotidien

JURASSIEN

JOURNAL D'INFORMATION INDÉPENDANT

ROYAUME-UNI

Exit la carte d'identité, il faut désormais un passeport **22**



UNION EUROPÉENNE

Fièvre sur le marché de l'énergie et poussée d'inflation **23**



CANTON DU JURA

Enseignements à tirer de l'étude statistique sur l'école **3**



JA CH-2800 Delémont 1 • Fr. 3.50

Tél. 032 421 18 18 | www.lqj.ch

N°227 • Samedi 2 octobre 2021

Gratification au vaccin

SUISSE Le Conseil fédéral n'a pas fléchi. Les tests seront payants dès le 10 octobre sauf pour certaines catégories de citoyens. Le Gouvernement veut aussi redoubler d'efforts pour augmenter avant l'hiver la part de la population vaccinée. Il met en consultation un plan pour une offensive sur la vaccination. Une prime de 50 fr. serait promise à qui convainc quelqu'un de se faire piquer. **20**



PHOTO KEY

DELÉMONT

Une palette plus large **5**

Les Archives Jura Brüscheweiler se muent en Institut Ferdinand Hodler. Ses responsables se réjouissent d'élargir leurs champs de recherche pour valoriser l'œuvre et la vie du grand peintre suisse.

COURTÉTELLE

Partie de franche rigolade **5**

Pour son 75^e anniversaire le football club offre une revue humoristique à son public. La première a été un succès. Trois représentations sont encore programmées.

CORNOL

Ire manifeste **6**

Le conseiller communal Fabrice Berret a manifesté à Berne le 23 septembre contre les mesures sanitaires. Il a été choqué par l'intervention des forces de l'ordre. Mais c'est le passe sanitaire qui le pousse à abandonner ses mandats politiques.

Cité endeuillée après un incendie



CLR

SAINT-IMIER Une personne a perdu la vie dans un incendie qui s'est déclaré hier en milieu d'après-midi dans le centre de la cité imérienne. La victime a pu être extraite du bâtiment, mais est décédée sur place malgré les soins prodigués en urgence. **8**

Implacable

CINÉMA La patience des fans de James Bond, mise à l'épreuve par le Covid et la sortie retardée de *Mourir peut attendre*, est récompensée. Daniel Craig enfle le costume pour la 5^e et ultime fois. À ses débuts dans ce rôle, l'acteur était jugé trop blond, trop carré et manquant de charisme. Aujourd'hui, on estime qu'il est peut-être celui qui s'est le plus approché du double zéro sept créé par Ian Fleming. **28-29**



DOUBS

Enthousiasme débordant **2 et 7**



Marcel Schiess et Amandine Kolly ont réalisé un documentaire sur le barrage du Châtelot. Ils signent une véritable ode à un ouvrage hors norme.

Info service	11
Deuils	11
Détente	9
Cinéma	19
Télévision	38-39
Sports	13-18



Delémont*BD

GARE AUX COMMERCES!

UNE BALADE EN DESSINS DU COMMISSAIRE VAURIENT DANS LE QUARTIER DE LA GARE DE DELÉMONT

17 SEPTEMBRE - 31 OCTOBRE 2021

Cartes postales à collectionner auprès des 18 commerces participants.

Jeu-concours

Avec le soutien de l'Union des commerçants de Delémont, les Services industriels de Delémont et la Fondation Loisirs Casino

VISITE LIBRE

LA MOSAÏQUE DE LA DÉMOCRATIE



Un conseiller fédéral venu du Jura neuchâtelois «injustement oublié»

Andreas Gross, Atelier pour la démocratie directe, Saint-Ursanne

Il n'y a plus jamais eu de conseiller fédéral aussi jeune que lui. Et c'était le premier conseiller fédéral à ne pas être issu d'une maison bourgeoise, sans diplôme universitaire dans la poche. Fils d'un horloger décédé prématurément, il avait à son tour appris le métier de graveur à La Chaux-de-Fonds avant de suivre une formation d'enseignant primaire le soir et le week-end et d'enseigner pendant deux ans dans une école à Chaumont, au-dessus de Neuchâtel. C'était un vieux «radical social» de la meilleure qualité montagnarde, un fédéraliste intelligent et un démocrate radical qui s'opposait à l'expropriation libérale de la souveraineté populaire.

Son tremplin politique avait été son poste de rédacteur en chef du journal radical La Nation Suisse paraissant trois fois par semaine au Locle. En novembre 1869, il était devenu député au Grand Conseil neuchâtelois, en juillet 1871, il était élu par le même Grand Conseil au gouvernement cantonal, et en décembre 1872 au Conseil des États. Il eut le mérite d'y trouver des compromis pour la Constitution fédérale totalement révisée de 1874. Cela l'aidera à être élu président du Conseil des États au début de décembre 1875 et quelques jours plus tard, le 18 décembre 1875, il n'avait pas 32 ans, à être élu 23^e conseiller fédéral de la Suisse moderne.

Au Conseil fédéral, il s'était emparé du Département de l'intérieur, de loin le plus usant. Il s'était engagé en faveur de la première loi sur les usines, le premier grand progrès social de la Suisse. La journée de travail avait été limitée à onze heures, le travail en usine des

jeunes de moins de 14 ans avait été interdit, tandis que la loi protégeait particulièrement les femmes et soumettait toutes les usines suisses à l'inspection fédérale.

Il devait s'occuper également de la première réorganisation du Gouvernement suisse. C'est ainsi qu'en 1887, devenu pour la deuxième fois président de la Confédération, il abolissait la tradition selon laquelle le nouvel élu abandonnait son ancien département et assurait la fonction de ministre des Affaires étrangères. Quand il renonça à la présidence à la fin de 1887, il resta ministre des Affaires étrangères, devenant ainsi le premier ministre suisse des Affaires étrangères à part entière. Il fut le premier des neuf conseillers fédéraux du canton de Neuchâtel à ce jour, dont pas moins de six prirent la fonction de ministre des Affaires étrangères.

Il s'agit de Numa Droz, de La Chaux-de-Fonds. Dans une nouvelle biographie intitulée *Le premier ministre suisse des Affaires étrangères, le Conseiller fédéral Numa Droz*, les deux historiens Urs Kramer et Thomas Zaugg tentent de remettre dans la mémoire collective le conseiller fédéral neuchâtelois «injustement oublié». Ils y parviennent surtout en ce qui concerne son engagement dans les domaines du commerce, des douanes et de l'économie. Le talent politique du démocrate et la philosophie de Numa Droz, qui, dans de nombreux grands essais publiés dans la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, a montré que son horizon s'étendait bien au-delà des affaires et du seuil du Palais fédéral, sont moins mis en valeur.

«L'idée générale qui prévaut de plus en plus depuis 1848, c'est que les mandataires du peuple n'ont pas le droit de lui imposer une mesure contre son gré, et qu'il doit avoir la possibilité de faire connaître sa volonté souveraine. (...) Lorsque la volonté du pays a pour unique expression le triomphe d'un groupe ou d'une coalition parlementaire, il est rare qu'il n'en résulte pas à la longue un malaise. L'avantage principal du référendum, c'est d'empêcher ce malaise de se produire ou de le dissiper s'il existe (...)»

Essai de Numa Droz, «La Démocratie et son avenir», 1882, Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (tome 16, p. 385-415).

Numa Droz est né à La Chaux-de-Fonds en 1844 et décédé à Berne en 1899. À 14 ans, ce fils d'horloger a suivi un apprentissage de graveur et obtenu un brevet d'enseignant primaire en 1862. Il a édité de 1864 jusqu'à son élection au Conseil d'Etat neuchâtelois *Le National Suisse*, le journal des radicaux. En 1872, le Grand Conseil neuchâtelois l'élit au Conseil des États. En 1875, Numa Droz est élu plus jeune conseiller fédéral de l'histoire suisse. Au Conseil fédéral, il devient le premier «ministre suisse des Affaires étrangères». Il le restera jusqu'à sa démission en 1892.

PORTRAIT EXPRESS

MARCEL SCHIESS



Co-réalisateur du film consacré au barrage du Châtelot, La Chaux-de-Fonds, 61 ans

Mercredi soir à La Chaux-de-Fonds, pour la première de son film consacré au barrage du Châtelot, Marcel Schiess était un homme heureux. Le président par intérim du Forum transfrontalier de l'Arc jurassien est fasciné par ce barrage-voûte, qu'il considère comme un ouvrage d'art symbolique de la coopération entre la Suisse et la France. Un temps directeur du Théâtre La Grange au Locle, ce Chaux-de-Fonnier a ensuite monté une agence de production et de diffusion de spectacles et assuré la promotion d'artistes suisses. Agent de diffusion du chanteur Richard Desjardins en Suisse romande, il garde un souvenir mémorable du passage du Québécois à Delémont. VEG

LA PETITE SEMAINE DE PITCH



ESPRIT

Signes d'une Présence

Un œil au calendrier de ce samedi 2 octobre vous indiquera que nous fêtons aujourd'hui les anges gardiens, l'occasion de nous questionner sur ces êtres spirituels que nous ne savons pas toujours comment considérer... Pour la bible, comme d'autres traditions d'ailleurs, l'ange est d'abord un envoyé, sorte d'intermédiaire entre Dieu et l'humanité. Parfois il est son messager; parfois il agit même en son Nom. Pas étonnant, dès lors, qu'à une époque où la place de Dieu dans le monde est souvent cantonnée à la sphère privée, les anges reviennent en force! Seraient-ils une astuce pour évoquer Dieu sans le nommer? Prisonniers de notre imaginaire, des traces qu'une certaine foi populaire ou l'art religieux ont pu laisser dans nos mémoires, il arrive qu'il

nous soit difficile de nous représenter les anges autrement qu'en petits êtres joufflus, au goût parfois douteux. Et s'ils étaient, comme aime à les présenter le pape François, des «compagnons de route», des «ambassadeurs de Dieu parmi nous»? Peut-être pourrions-nous alors redécouvrir en eux les signes d'une Présence? Face à une lumière trop éclatante, nous avons parfois besoin de filtres. Puissent-ils nous conduire à la Source et nous aider à nous émerveiller de la Vie qui nous est offerte à travers ces médiateurs et tant d'autres merveilles de la création.

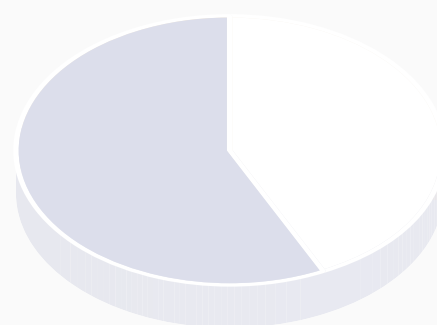
Christophe Wemeille, théologien en pastorale

Règles des courriers des lecteurs

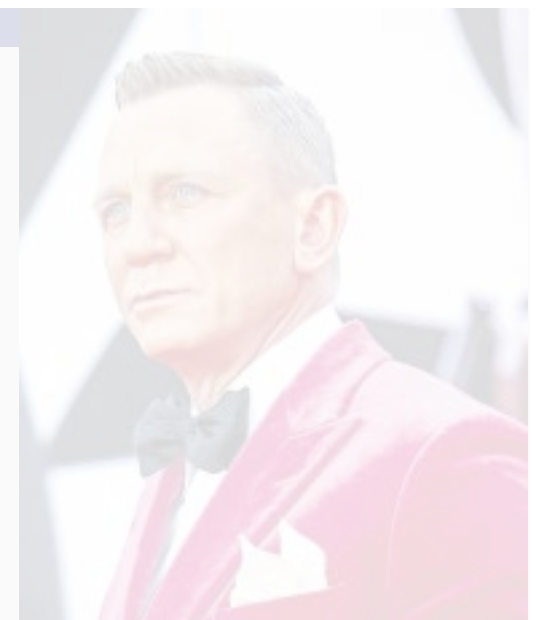
Les courriers des lecteurs peuvent être adressés par courrier électronique (laj@laj.ch), par poste (Le Quotidien Jurassien, courrier des lecteurs, route de Courroux 6, 2800 Delémont) ou par fax (032 421 18 90) | Les courriers des lecteurs doivent indiquer l'identité précise de l'auteur: prénom, nom, adresse complète, et un numéro de téléphone | Les lettres anonymes ou signées d'un pseudonyme sont écartées | Les courriers ne devraient pas dépasser 1700 signes, espaces compris | La rédaction centrale se réserve le droit de modifier les passages peu clairs des textes, ou de les raccourcir si cela se révèle nécessaire | Les communiqués, les lettres ouvertes ainsi que les pétitions n'entrent pas dans le courrier des lecteurs, ni les réactions à des articles ou émissions diffusés par d'autres médias ou à des contenus des réseaux sociaux | Les courriers relatifs à des affaires en cours de jugement ou jugées ne peuvent être publiés | Un délai d'un mois doit être respecté entre deux courriers signés de la même personne.

LA RÉPONSE DE LA SEMAINE

Regretterez-vous Daniel Craig en 007?



208 votes



Toutes les réponses sur www.laj.ch/question
Prochain rendez-vous: vendredi prochain
Chaque vendredi, Le Quotidien Jurassien invite ses lecteurs à donner leur avis jusqu'à 18 h sur un sujet d'actualité.



BARRAGE DU CHÂTELOT

Un film comme une déclaration d'amour



Filmé en survol ou dans le secret de ses galeries, le barrage du Châtelot prend un autre éclairage dans ce nouveau film. PHOTO MACIEJ CZEPIEL

Le barrage franco-suisse du Châtelot, édifice hors normes construit sur le Doubs, est au centre d'un nouveau documentaire. Ses auteurs espèrent qu'il tourne bientôt dans la région.

«**J**amais de la vie, Madame!» Marcel Schiess, le coauteur du film, en est convaincu,

le barrage du Châtelot ne se ferait plus aujourd'hui, eu égard aux enjeux environnementaux actuels.

Il est d'autant plus fascinant qu'en 1950, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, Suisses et Français se lancent dans ce vaste projet. «Pour les gens qui l'ont vécu, c'était un événement, comme si on avait construit la Tour Eiffel dans cette vallée profonde du Doubs», raconte le réalisateur chaux-de-fonnier.

Fasciné par cette imposante voûte forteresse, l'homme signe avec Amandine Kolly un documentaire de 28 minutes sous forme de «déclaration d'amour» au Châtelot.

Le réalisateur voit dans cette structure de 74 mètres de haut qui retient quelque 20 millions de m³ d'eau et qui alimente près de 22 000 ménages, un «ouvrage d'art, une sculpture de béton».

Au-delà de ces considérations esthétiques, il estime

que cet édifice est un «geste fondamental, puissant, qui marque la rupture entre le monde artisanal des petites usines, moulins et verreries au fil de l'eau vers un monde industriel, du progrès et de la machinerie».

Salués par les pêcheurs

Ce chantier titanesque, fruit du travail d'ingénieurs et d'ouvriers venus du sud de l'Europe, d'Italie notamment, résulte d'une collaboration transfrontalière inédite, telle qu'on n'en connaît plus, mesure le coauteur du documentaire et président intérimaire du Forum transfrontalier de l'Arc jurassien qui produit le film: «Aujourd'hui, on se rencontre de part et d'autre du Doubs, on se parle mais de là à prendre

des décisions qui ont un impact majeur, déterminant pour créer des infrastructures, il y a un pas qu'on ne franchit souvent pas.»



C'était comme si on construisait la Tour Eiffel dans la vallée du Doubs»

Pour ce documentaire, les réalisateurs ont pénétré dans l'ancre du barrage, dans ses galeries, où cinq employés travaillent à la maintenance. Autrement dit, ils ont découvert

de protection de la nature et les pêcheurs, le barragiste jouit aujourd'hui d'une bien meilleure réputation, à la suite des efforts entrepris pour réduire les impacts des variations de débit du Doubs. «Il faut les saluer, même si on revenait de très loin», apprécie Thierry Christen, responsable d'une société de pêcheurs neuchâtelois présent lors de la première du film, mercredi à La Chaux-de-Fonds.

Le documentaire ne sera pas diffusé en ligne mais est appelé à tourner dans la région, à être présenté lors de conférences publiques. Pour le découvrir, on peut aussi s'abonner à la newsletter du Forum transfrontalier de l'Arc jurassien et ainsi obtenir un lien.

VÉRONIQUE ERARD-GUENOT

Une concession commune aux trois barrages?

Les trois barrages de La Goule, du Châtelot et du Refrain, qui turbinent les eaux du Doubs, bénéficient de concessions qui courent respectivement jusqu'en 2024, 2028 et 2032. Qui pourra utiliser cette force hydraulique à ces échéances? La Confédération, qui pilote ce dossier avec les autorités françaises, envisage une solution commune aux trois ouvrages avec l'octroi d'une concession de vallée. «En effet, nous ne sommes pas obligés de passer par un appel d'offres», précise Alexandre Oberholzer, spécialiste «Droit des eaux» à l'Office fédéral de l'énergie. L'idée, pour l'actionnariat suisse (celui français étant aujourd'hui détenu à 50% par

EDF), est de trouver un équilibre entre les acteurs existants, un partage de la force hydraulique entre les cantons de Neuchâtel, du Jura, le groupe E et les Forces électriques de La Goule. Les négociations sont en cours.»

«Certaines choses doivent rester à la collectivité, laquelle a des responsabilités sociétales. Il ne faut pas laisser partir nos ouvrages à des groupes étrangers, il s'agit de préserver ce que nos prédécesseurs ont mis en place», estime pour sa part Thierry Grosjean, ancien conseiller d'État neuchâtelois et président de la Société des Forces motrices du Châtelot.

VEG

Les «trucs» d'astucieux résidents

LAJOUX La Résidence la Courtine a fêté hier son 30^e anniversaire. Dans un contexte sanitaire encore incertain, il a été décidé de célébrer ce jubilé de manière intime lors d'un apéritif musical entre résidents, membres du personnel et du conseil de Fondation.

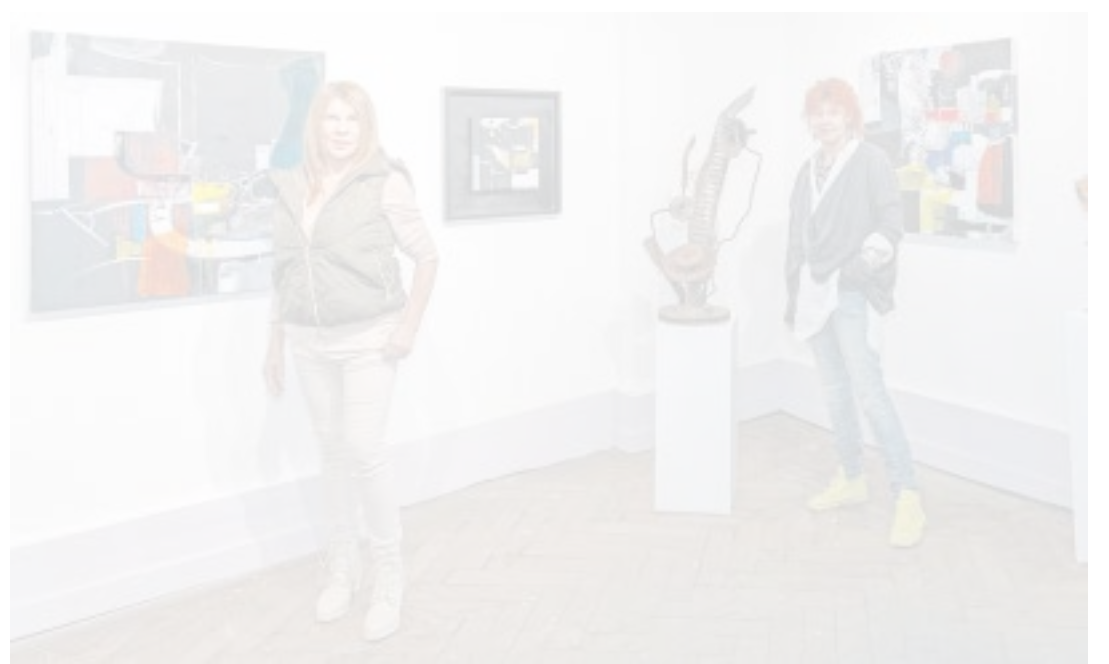
Le 1^{er} octobre 1991, l'institution ouvrait ses portes et accueillait ses nouveaux résidents. Le «home de Lajoux» est depuis devenu une Fondation privée appartenant aux communes des Genevez, Lajoux et de Saulcy. L'EMS accueille trente résidents en long séjour. Un lit en accueil temporaire est également disponible pour soulager les proches ou pour une période de convalescence.

Le plein de recettes de grands-mères

Pour marquer cet anniversaire, les équipes et résidents ont élaboré ensemble un livret de «trucs et astuces». Réparties en cinq thémati-

ques (cuisine, jardin, lessive, maux de tous les jours, ménage), cinquante astuces ont été insérées dans l'ouvrage. Il est possible de découvrir par exemple comment ne pas pleurer en épluchant un oignon, de quelle manière garder ses tulipes fraîches, comment enlever une tache de gras sur un vêtement, de quelle manière calmer la toux ou encore comment nettoyer un thermos.

Rencontrée hier, Yvonne Girard, 81 ans, à l'EMS depuis une année, a elle aussi ses «astuces». «Pour enlever une tache de vin, nous pouvons appliquer du papier de soie ou du sel», souligne la résidente originaire de Glovelier. Et cette passionnée de cuisine a bien d'autres «trucs» à partager: «Pour qu'un biscuit roulé ne colle pas, il faut graisser la plaque, et le rouler à l'aide de papier cellophane.» Autre conseil d'Yvonne: mettre une cuillère à café d'eau tiède dans les blancs d'œuf pour les battre. KBR



L'artiste peintre Samia Artho (à g.) et la sculptrice Monique Champion. PHOTO OLIVIER NOAILLON

Deux univers complémentaires

FORNET-DESSUS

Deux artistes régionales présenteront prochainement leurs œuvres à la galerie Les Ombelles, à Fornet-Dessus. L'artiste peintre de Courcelon Samia Artho se joindra à la sculptrice de Moutier Monique Champion du 9 octobre au 7 novembre pour une exposition en commun.

«Samia la volcanique et Monique la discrète: ce sont deux personnalités que tout oppose, et qui lorsqu'elles sont réunies, créent une harmonie», souligne la galeriste Mirella Rebetez. C'est en visitant les ateliers des deux femmes que la belle-fille de Sylvère Rebetez a eu un coup de cœur. «J'ai découvert Samia avec toute sa

vulnérabilité et sa sensibilité. Ses tableaux racontent une histoire, elle peint les émotions qu'elle ressent. Quant à Monique, j'ai pénétré dans une atmosphère que je ne soupçonnais pas. Sa timidité a complètement disparu pour faire face à la force et la détermination: elle transforme ce que les humains laissent en déchets à notre terre en œuvres d'art.»

La pétillante Samia Artho est originaire de Sicile. Après s'être intéressée au collage et à la poterie, elle se met à la peinture abstraite il y a une quarantaine d'années. «Mes tableaux sont une réelle aventure, du début à la fin, un réel combat. Je suis perfectionniste,

très critique envers moi-même. Lorsque je signe une de mes œuvres, c'est qu'elle est vraiment terminée», indique l'artiste-peintre.

La timide Monique Champion a quant à elle toujours touché à la peinture. Attirée par le 3D, c'est suite à un stage en Allemagne en 2015 dans une école d'art qu'elle se lance dans la sculpture en métal. «Cette rencontre avec cet art et cette matière a été un vrai coup de foudre», se rappelle-t-elle. KBR

Vernissage

Vendredi 9 octobre à 17h.

Le musicien Simon Willemain animera l'événement. À noter que le certificat Covid est obligatoire.



La résidente Yvonne Girard avec en main le livret *Trucs et astuces de nos aînés*. PHOTO KBR

